

Le contrat d'apprentissage en 2020

En 2020, recrutez un animateur, éducateur, coach, moniteur de tennis, etc. !

Nouvelles mesures d'aide aux employeurs du secteur privé et associatif (jusqu'au 28/02/2021)

1

0€

Le coût de la formation est pris en charge à 100% par votre OPCO

2

8000€

L'aide à l'embauche d'un.e apprenti.e s'élève exceptionnellement à 8000€ pour un.e apprenti.e majeur (5000€ pour un.e mineur.e)

3

1380€

Le tuteur reçoit jusqu'à 230€/mois pendant 6 mois soit 1380€ pour l'exercice de la fonction tutorale

4

500€

Votre apprenti.e bénéficiera de l'aide au premier équipement professionnel (ordinateur ou tablette)

Exemple pour le recrutement d'un.e apprenti.e en formation BP JEPS

Coût TTC pour l'employeur sur 12 mois dans le secteur privé en 2020*

Tranches d'âges	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26-29 ans
% de rémunération 1ère année suivant le montant du SMIC	27%	43%	53%	100%
Rémunération annuelle	4 988€	7 943€	9 791€	18 473€
Aides accordées par l'état	5 000€	8 000€	8 000€	8 000€
Calcul coût du contrat pour 12 mois (salaire annuel - aides 8000€)	0€	0€	1 791€	10 473€
Calcul coût du contrat par mois (avec aides 8000€)	0€	0€	149€	873€

*Chiffres donnés à titre indicatif

Pour plus d'informations

Contactez-nous au
01.45.23.83.87 ou **07.82.76.91.35**

Trans-Faire.fr